



**Une proposition  
contre  
une démolition**

## Pour une claire lisibilité des espaces urbains

Le touriste de passage à Sion apprécie sans retenue le charme pittoresque de la vieille ville dont les rues et les ruelles témoignent au cœur de la cité moderne, de l'attachement des Sédunois à une certaine qualité de vie souvent battue en brèche par ailleurs.

La récente exposition consacrée à l'incendie de 1788 a sans doute contribué à clarifier pour beaucoup l'image de cette ville ancienne dont municipalité et habitants ont su promouvoir la conservation. Au-delà de cet espace privilégié, autrefois ensermé à l'abri de son enceinte, la pression démographique et économique des dernières années a souvent eu raison des réalisations architecturales plus tardives, remontant à la fin du XIX<sup>e</sup> ou au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Contre cet état de fait déjà déploré par Gaëtan Cassina en 1986 dans le bulletin N° 38 de Sedunum Nostrum, les parades semblent bien difficiles à trouver puisque ces bâtiments ne peuvent avancer pour leur sauvegarde ni l'argument d'un âge vénérable, ni celui de l'intégration à des ensembles cohérents. Dans la plupart des cas dès lors, faute de pouvoir s'en tenir à une politique globale, on est contraint d'adopter une stratégie de défense au coup par coup souvent vouée à l'échec.

On devrait souhaiter cependant qu'une attention toute particulière soit réservée à la protection de la ceinture de bâtiments épousant plus ou moins directement le tracé de l'enceinte disparue et assurant une claire transition entre la vieille ville et ses développements ultérieurs.

L'exemple de la Planta est, à ce titre, exemplaire: vue de l'ouest, la place offre l'image traditionnelle de la capitale cantonale regroupant les pouvoirs civils et religieux héritiers du passé, vue de l'est par contre, l'espace ouvre sur la cité moderne, fière de son dynamisme. Du centre de la place, on jouit ainsi d'une double lecture sur deux moments du développement urbain.

L'adoption d'un tel principe ne serait-elle pas des plus judicieuses et des plus didactiques le long du côté oriental de la rue des Remparts et du flanc septentrional de la place du Midi? On sauvegarderait ainsi un front ancien faisant clairement face au front moderne en constitution.

Le projet présenté ici va dans ce sens. Il propose d'abord l'achèvement de la maison Favre réalisée en partie seulement par Joseph et Alphonse de Kalbermatten en 1904, en conservant à l'angle des deux rues son aspect début de siècle, aux bâtiments à pilastres et à corniches moulurées.

Par ailleurs, il évite de créer l'habituel précédent de l'immeuble moderne placé en tête de pont d'une rue ancienne et qui a tôt fait de condamner ses voisins jugés tout à coup trop vétustes ou plus assez rentables.

En réaménageant la place du Midi, il assure ensuite une claire transition entre l'espace convivial du nord de la place et celui plus commerçant de sa partie sud.

Ces études visent à provoquer la réflexion en montrant que la ville ancienne mérite une attention délicate même dans ses parties moins spectaculaires. Il serait bon de s'en souvenir lorsque le temps viendra d'aborder deux autres problèmes touchant également à l'ancien tracé de l'enceinte: la portion allant de la rue du Rhône au quartier des Tanneries et celle reliant le Grand-Pont à la rue de Savièse.

Dominique Studer



*La rue des Remparts au début du siècle avec à droite la maison Favre (photo Archives communales de Sion).*

## Une proposition contre une démolition

Si la vieille ville de Sion a pu jusqu'à ce jour sauvegarder l'essentiel de son tissu urbain et de son charme médiéval, il existe toutefois des lieux, aux limites de cette ville ancienne qui n'ont pas eu la chance de conserver un tracé et des gabarits réguliers.

C'est le cas actuellement pour l'angle de la rue des Remparts et de la place du Midi où un immeuble de seulement deux niveaux interrompt un front continu de bâtiments construits au début de ce siècle.

Il est tentant dès lors de réaliser à cet endroit une intervention radicale que certains n'ont pas manqué de proposer.

Nous pensons au contraire que l'occasion nous est donnée de terminer l'œuvre de l'architecte Kalbermatten tout en donnant à la vieille ville les limites d'un front de bâtiments qui serait continu du milieu de la rue des Remparts jusqu'au delà de la rue des Portes Neuves.

## Une intervention douce

Le projet que nous proposons veut limiter au minimum son intervention dans l'immeuble de Kalbermatten.

C'est ainsi que nous maintenons intégralement les murs porteurs existants et que nous nous bornons à revoir l'implantation et à moderniser les accès et les circulations verticales qui occupent une position centrale dans le nouvel immeuble.



*Façade rue des Remparts et place du Midi.*

Notre proposition veut également prolonger à droite du noyau de circulation le type de plan existant actuellement dans l'immeuble de Kalbermatten où les services, concentrés à l'arrière, libèrent le front de la place et de la rue des Remparts pour les espaces de séjour.

Quant aux façades, la prolongation et l'achèvement de l'immeuble de Kalbermatten nous donne l'occasion de remettre en valeur des matériaux et un savoir-faire traditionnels :

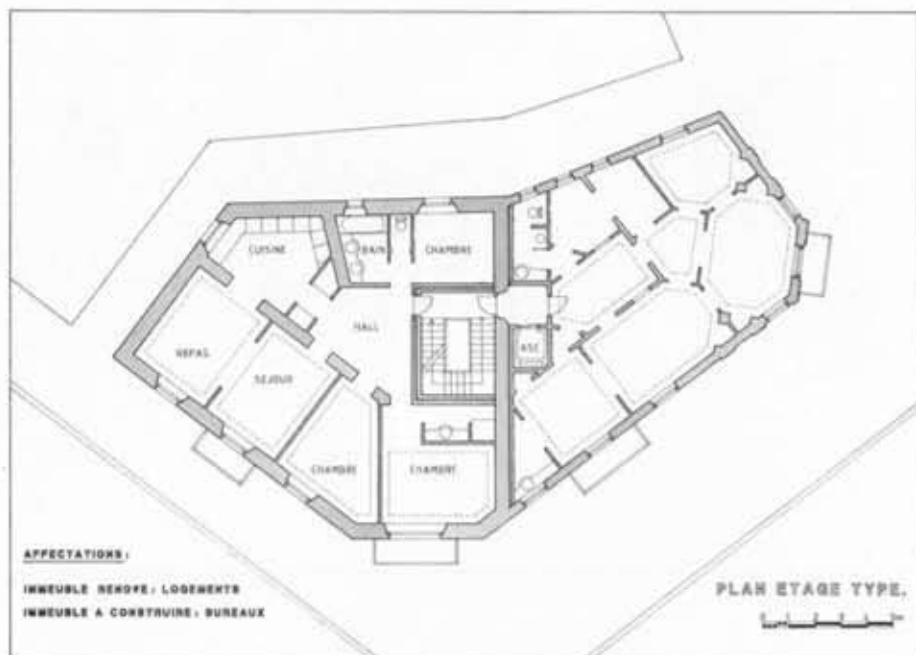
- pierre de taille pour les soubassements et pour l'angle de la rue des Portes Neuves,
- bandeaux et pilastres composant la façade enduite du corps du bâtiment,
- balcons soutenus par des consoles en pierre,
- couronnement et corniche en bois.



*La rue des Portes Neuves avec à l'avant-plan la Maison Favre inachevée, vers 1935.  
(photo Archives communales de Sion.)*



*La maison Favre achevée, vue de la rue des Creusets.*



## La nouvelle place du Midi

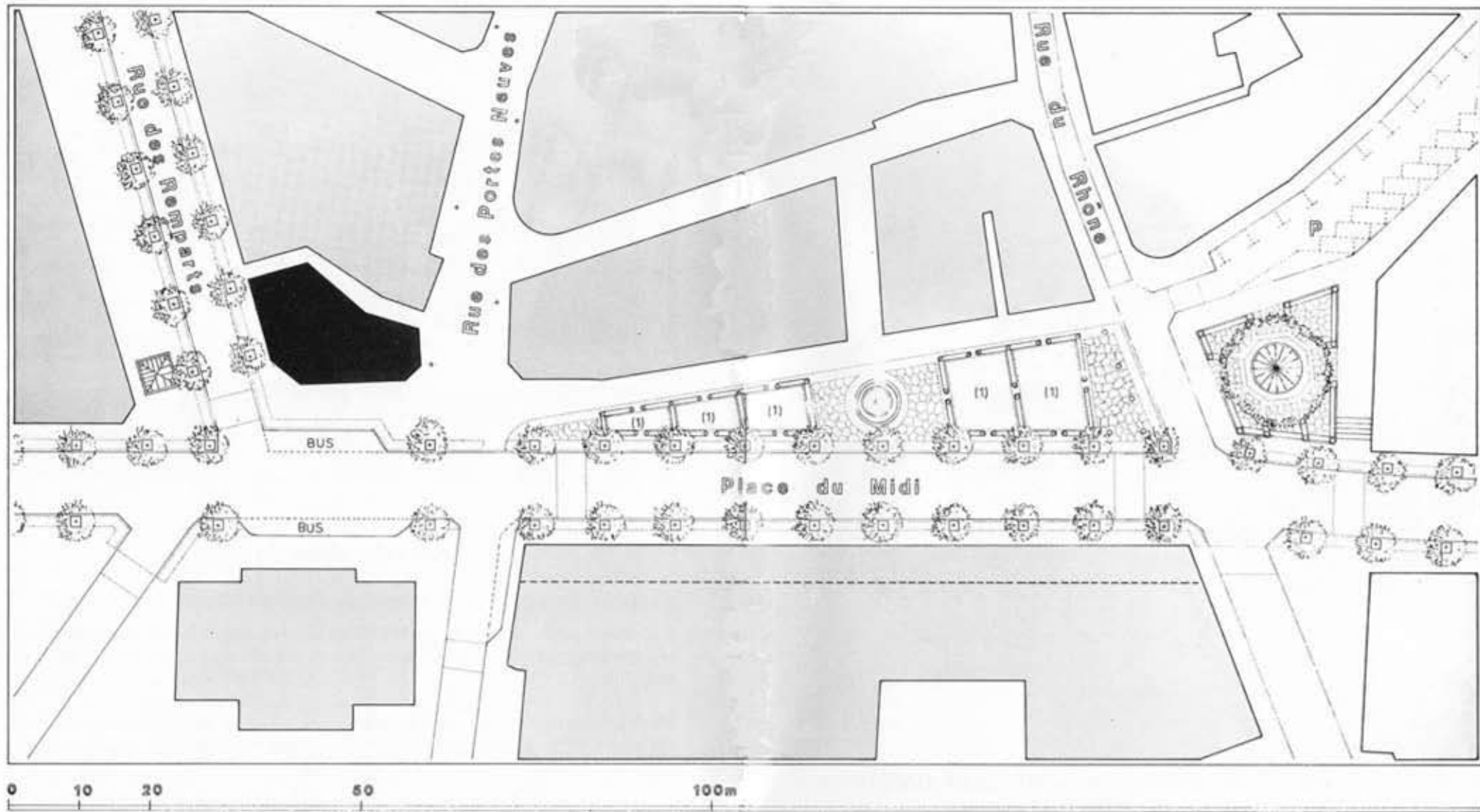
La Maison Favre prolongée pourrait donc constituer l'amorce de la place du Midi. Cet espace public dont la forme résulte de la rencontre de la ville médiévale et du tracé orthogonal de ce siècle est actuellement investi dans sa quasi totalité par l'automobile.

Nous pensons qu'il serait utile d'entamer une réflexion sur le fonctionnement de cet espace public de manière à redonner au passant et au flâneur le confort et la place qu'ils méritent.

C'est ainsi que nous proposons de concentrer la circulation automobile au sud de la place sur un boulevard bordé d'arbres qui encadrent la perspective depuis la rue de Lausanne.

Nous proposons également de restituer les arrêts de bus et les places de parc en périphérie de la place.

Une esplanade confortable pourrait ainsi être aménagée et accueillir quelques terrasses de café ou plus simplement quelques bancs autour d'une fontaine. La perspective de la nouvelle place se terminerait sur un pavillon de verdure entouré de bancs.



*Aménagement de la Place du Midi.*

(1) Terrasses à l'abri de velum.

*Plan Masse.*



Projets et mise en pages : Communauté d'architectes BAECHLER, GAGLIARDI et AMSLER.

Responsable du projet : MARC HEENE.

**Copyright by** Communauté d'architectes pour les projets.

**Sedunum Nostrum**, Association pour la sauvegarde de la cité historique et artistique de Sion – Rue de Lausanne 27 – CH - 1950 SION – CPP 19-9921-3.

Rédaction : Gaëtan Cassina.

Imprimerie R. Curdy SA – Sion.